

COMMISSION AD HOC POUR
L'ÉNERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET L'EAU

PROJET DE COMPTE RENDU

de la réunion tenue à Linz, Autriche
les 12 et 13 octobre 2009

.....
12 octobre 2009

1. Ouverture de la réunion

M. **SCHENNACH**, Président de la Commission, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres. Ensuite il a transmis aux participants les salutations d'un de ses vice-présidents, M. **BOUHRIZI**, empêché de participer à la réunion en raison des élections dans son pays. Le Président a également souhaité la bienvenue à la nouvelle vice-présidente Mme **PARVANOVA**, récemment nommée à la tête de la délégation du Parlement européen auprès de la Commission ad hoc. Finalement, le Président s'est félicité de la participation de M. **IRANI**, ministre de l'Environnement de Jordanie.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion a été adopté.

3. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu de la dernière réunion de la Commission ad hoc pour l'énergie, l'environnement et l'eau qui s'était tenue à Vienne le 18 mai 2009 a été adopté.

4. Séance d'ouverture

Dans ses propos d'introduction, le **Président** a abordé les points suivants :

- La 64^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Sommet sur le changement climatique convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies le 22 septembre dernier à New York étaient les deux principaux événements qui ont une incidence sur les travaux de la Commission ad hoc.
- La Conférence de Copenhague sur le changement climatique qui aura lieu en décembre sera un événement majeur auquel on attend environ 21 000 participants.

- La réunion ministérielle qui s'est tenue à Paris, au cours de laquelle 5 milliards de dollars ont été engagés pour réaliser des projets au sein de l'Union pour la Méditerranée.
- Une réunion en Algérie sur le projet *DESERTEC* qui est probablement le projet d'infrastructure le plus ample et le plus ambitieux du monde.
- 2010 étant l'*Année internationale de la biodiversité*, le Bureau élargi de l'APEM a demandé à notre Commission de réfléchir à une contribution possible.
- Le Président a présenté brièvement la ville de Linz, capitale de Haute-Autriche, en expliquant l'importance du Danube et en mentionnant les aspects écologiques, les statistiques d'emploi, le rôle de l'industrie et la réduction réussie de la pollution atmosphérique dans la région.

Mme **ORTHNER**, Présidente du Parlement régional de Haute-Autriche, a ensuite prononcé son allocution de bienvenue. En guise d'introduction, elle s'est félicitée de voir se tenir cette réunion dans la ville de Linz et elle a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants. Dans son intervention, elle a fait un tour d'horizon de l'économie, de l'agriculture, des activités culturelles et du *Pôle de compétence éco-énergie* de Haute-Autriche. Ce cluster se compose de 150 entreprises, il emploie environ 4 500 personnes, il réalise un chiffre d'affaires moyen de 1,8 milliard d'euros et il exporte plus de 50 pour cent de ses produits vers 40 pays. En Haute-Autriche, 72 pour cent de l'électricité actuellement utilisée proviennent de sources d'énergies renouvelables. Dans sa conclusion, Mme ORTHNER a souligné que chaque individu était responsable envers les générations futures, et que ce concept était le principe directeur qui régissait les politiques respectueuses de l'environnement menées dans son Land.

5. Préparation de la conférence de Copenhague sur le changement climatique avec la région de la Méditerranée comme point focal

Le premier des deux exposés thématiques prévus a été présenté par le ministre jordanien M. **IRANI** qui a commencé par souligner l'importance d'un régime climatique à l'échelle mondiale. Dans le plan d'action de Bali, les pays industrialisés sont appelés à développer des objectifs spécifiques de réduction des émissions ; bien que les pays en développement n'aient pas été invités à agir dans le même sens, beaucoup d'entre eux se sont déjà imposés des limites volontaires. En tout état de cause, le succès de la Conférence de Copenhague est nécessaire et serait beaucoup apprécié par la Jordanie. M. le ministre IRANI a également mentionné une réunion des ministres de l'environnement des pays arabes qui s'était tenue la semaine d'avant et au cours de laquelle on a discuté l'une des initiatives régionales les plus innovantes et les plus prometteuses, à savoir le *Plan solaire méditerranéen* et le *Fonds d'adaptation*.

M. le ministre IRANI a ensuite présenté la situation spécifique de la Jordanie, un pays qui contribue seulement à concurrence de 0,1 pour cent aux émissions de CO₂ du monde, mais qui est très actif en termes de promotion des énergies renouvelables et de protection de l'environnement en raison (entre autre) de l'extrême pénurie hydrique dont souffre le pays. Récemment, la Jordanie a développé sa nouvelle « *Stratégie nationale de l'énergie à l'horizon 2020* » qui sera accompagnée d'un programme d'investissements estimé à quelque 2,2 milliards de dollars. M. le ministre IRANI a mentionné une série d'initiatives relatives à la gestion de l'eau en Jordanie. Dans ce contexte, il a présenté une solution ambitieuse au problème de la pénurie hydrique qui porterait ses fruits à long terme, à savoir le projet phare de la Jordanie de construction d'un canal entre la mer Rouge et le mer Morte.

M. Rudi **ANSCHÖBER**, ministre régional de Haute-Autriche chargé de l'environnement, a commencé son intervention en disant que les projections relatives à l'impact du changement climatique ne se sont pas seulement avérées justes, mais que les prévisions ont même été dépassées par la réalité si l'on considère p.ex. la fonte des calottes polaires. Comme nous sommes tous logés à la même enseigne, seul un effort conjoint de tous les pays permettra de faire la différence. Pour cette raison, il est vital que la *Conférence des Nations Unies sur le changement climatique* qui aura lieu à Copenhague se mette d'accord sur l'objectif d'une limitation du réchauffement de la terre à 2°C. Il s'agira d'en arriver à une répartition équitable des investissements et des efforts, et d'établir un système d'objectifs quantifiables et de mécanismes de sanctions correspondants.

En ce qui concerne le Land de Haute-Autriche, la transition vers les sources d'énergies renouvelables a été inscrite dans la constitution. Un train de mesures est en place en vue d'atteindre l'objectif de l'utilisation de 100 pour cent de sources d'énergies de substitution pour le chauffage des ménages et l'approvisionnement en électricité d'ici l'an 2030 :

- L'augmentation du nombre des capteurs solaires, des installations photovoltaïques et des usines hydro-électriques ;
- l'information et la consultation de la population, accompagnées de programmes d'aides stables et transparents ;
- un programme de réhabilitation thermique globale pour les ménages privés ;
- une promotion soutenue des projets dits phares ;
- la création d'un cadre réglementaire approprié ;
- investir dans l'éducation (en Haute-Autriche il existe p.ex. une profession acquise par apprentissage qui s'appelle *éco-engineering/éco-technicien*) ;
- investir dans la recherche et le développement ;
- organiser un grand salon commercial (le salon « *Energy Saving Trade Fair* » à Wels)
- le *Pôle de compétence éco-énergie* pour les entreprises ; et
- la promotion des exportations (« l'offensive export »).

Pendant la discussion, les délégués suivants ont posé des questions ou fait des observations :

Le **Président** a mentionné l'Université Euro-Méditerranée en Slovénie et le grand intérêt manifesté par les universités de Naples (Italie) et d'Alexandrie (Egypte) de participer à ce projet. Il a également mentionné une étude réalisée par le *Club de Rome* qui estime que les coûts de la transition aux énergies renouvelables en Europe s'élèveront à environ 85 milliards d'euros (à titre de comparaison : 2 000 milliards d'euros ont été investis pour pallier à la crise économique).

M. **STEENBLOCK** (Allemagne) et Mme **PARVANOVA** (Parlement européen) ont mentionné la forte résistance que l'industrie oppose aux mesures prises en faveur de l'environnement. M. **ANSCHÖBER** a répondu que les arguments suivants, basés sur l'expérience de la Haute-Autriche, pourraient être utilisés dans le débat :

- les investissements stimulent l'activité économique, ce qui est particulièrement utile en temps de crise ;
- c'est le moyen de contenir les coûts résultant de la pollution de l'environnement et des catastrophes naturelles (les inondations massives causées par le Danube en 2002 ont entraîné des dommages s'élevant à 1,1 milliard d'euros en Haute-Autriche seulement) ;
- il est possible de réduire les importations d'énergie ;
- l'augmentation du nombre des personnes actives fait progresser les recettes fiscales ; et
- les investissements peuvent être réorientés pour ne plus être consacrés à des projets qui ne sont pas respectueux de l'environnement.

Mme **ORTHNER** a encore ajouté que les arguments de la raison ne sont pas toujours suffisants pour convaincre les différents acteurs. Elle a rappelé que pendant les années 70 et 80, l'air était tellement pollué à Linz que le principal pollueur, à savoir la société *Voest*, a été obligé d'investir dans des technologies propres. Aujourd'hui, il est clair que ces investissements ont garanti la survie de l'entreprise. Pour cette raison, les gouvernements doivent trouver une combinaison appropriée entre la stimulation et la contrainte.

M. **BENTOUMI** (Algérie) a posé les trois questions suivantes : serait-il judicieux de mettre en place des fonds spécialement affectés sur le plan national, comment un accord international devrait-il fonctionner et comment le partenariat entre le nord et le sud pourrait-il fonctionner au vu des différences bien connues ?

M. le ministre **IRANI** a mentionné qu'une percée pourrait être réalisée à l'échelle mondiale si les coûts de l'environnement étaient ajoutés aux coûts des combustibles fossiles, et il a signalé que la région des pays arabes contribuait seulement à concurrence de 5 pour cent aux émissions globales. En ce qui concerne les moyens financiers, il faudrait que des fonds soient mis à disposition au niveau national qui viendraient s'ajouter aux ressources financières internationales très importantes.

M. **ANSCHOB**ER a répondu qu'un accord international efficace devrait reposer sur les éléments suivants :

- Un objectif bien défini et un mécanisme clair, soutenu par tous les acteurs ;
- une certaine forme de fiscalité (certificats, taxe carbone...) ;
- un fonds d'adaptation pour les pays dont les ressources financières sont faibles ;
- un fonds destiné à promouvoir les nouvelles technologies dans les régions à bas revenus ;
et
- à long terme, une valeur limite d'émission par tête d'habitant fixée d'un commun accord.

Mme **ORTHNER** a affirmé qu'à son avis l'énergie nucléaire n'était certainement pas la bonne solution si l'on cherche à passer aux énergies propres, et elle a été soutenue par M. **STEENBLOCK** (Allemagne) qui a suggéré de mener une discussion sur l'énergie nucléaire au sein de la Commission ad hoc pour l'énergie, l'environnement et l'eau. D'autre part, il s'est prononcé en faveur de petits projets de jumelage qui pourraient être réalisés de concert avec les pays du Sud et qui viendraient compléter les projets plus substantiels.

M. **COSTA** (Italie) a suggéré qu'on organise dans la région EuroMed des salons ou des foires consacrés à l'énergie propre et d'en appeler à toutes les universités pour qu'elles créent des cours de formation en éco-engineering. Il a également mentionné que dans sa région d'origine, la pollution de l'environnement était très probablement cancérigène. Le **Président** a répondu qu'il y avait beaucoup d'études qui analysent le rapport entre la pollution et la santé.

Mme **DAĞI** (Turquie) a relevé que la sensibilisation des jeunes générations à la protection de l'environnement faisait partie du programme scolaire des écoles primaires en Turquie. Elle a mentionné également l'exemple d'Ankara où le problème de la pollution a pu être résolu au cours des dernières années. Pour terminer, elle a demandé s'il serait judicieux d'imposer des sanctions aux plus grands pays pollueurs.

M. **AL-TARAWNEH** (Jordanie) a souligné que la pollution ne s'arrêtait pas aux frontières et qu'en raison des coûts importants qui y sont attachés, des moyens financiers internationaux étaient nécessaires afin de pouvoir réaliser le passage aux énergies propres.

M. **NARJISSE** (Maroc) a demandé pourquoi l'Europe ne suivait pas le bon exemple de la Haute-Autriche. Il a également mentionné les développements dans le domaine du nucléaire et il a insisté sur le fait que, bien que le changement climatique était un problème à l'échelle mondiale, 80 pour cent des émissions provenaient des pays industrialisés. Il a exprimé sa déception face à la longueur de la discussion qui dure depuis des années, et il a émis le souhait que la conférence de Copenhague soit un succès. A cet effet, il a demandé instamment à l'Union européenne d'exercer une pression sur les principaux pays pollueurs.

M. **ANSCHOB**ER a répondu que la Haute-Autriche essayait de démontrer que la protection du climat pouvait être une réussite économique. Ensuite il a affirmé de son côté que l'UE devrait faire valoir son influence pour que la conférence de Copenhague soit couronnée de succès. M. le ministre **IRANI** s'est rallié à cette opinion en insistant sur la nécessité du succès de cette conférence.

6. Mise en œuvre du Plan solaire méditerranéen

Le Président a souhaité la bienvenue à M. Pierre **CONVERT** du Ministère français de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable, et il a rappelé qu'à l'occasion de la dernière réunion de la Commission ad hoc une présentation avait été faite par Mme Hélène PELOSSE qui a été nommée récemment à la tête de la nouvelle *Agence Internationale pour les énergies renouvelables* (IRENA) qui a son siège à Abu Dhabi.

M. **COSTA** (Italie) a ensuite présenté l'historique du *Plan solaire méditerranéen* (PSM). Il a commencé par décrire comment le processus de Barcelone est devenu l'Union pour la Méditerranée et comment la mise en œuvre du PSM a été divisée en trois étapes (définition des objectifs, phase pilote et développement à grande échelle à partir de 2011). Il a mentionné ensuite la nécessité d'un soutien politique tel qu'il a été demandé par la *Fondation DESERTEC* et il a évoqué les conférences ministérielles qui ont contribué à développer le PSM. Un progrès majeur est constitué par la mise à disposition de fonds substantiels par les institutions financières comme la Banque Mondiale. Néanmoins, certaines questions comme celle du cadre réglementaire et institutionnel général ainsi que celle de la relation entre l'*Union pour la Méditerranée* et la *Commission européenne*, notamment en matière de financements, devront encore être discutées.

M. **AL-TARAWNEH** (Jordanie) a encore ajouté que l'ensemble de la région méditerranéenne connaissait les mêmes problèmes et qu'en travaillant ensemble, ces problèmes pourraient être surmontés. Il subsiste toujours de défis majeurs comme l'harmonisation des cadres réglementaires, l'absence d'une institution commune pour le transfert efficace de l'énergie et la nécessité d'un plus grand nombre de projets de production d'électricité. Il a souligné la nécessité d'une réduction plus poussée des émissions par la fixation de dates butoirs, de l'échange d'opinions et d'expériences dans le cadre de conférences et de réunions et du transfert de savoir-faire.

Le **Président** a remercié les deux co-rapporteurs de leurs contributions et il a demandé à tous les rapporteurs de veiller à ce que leurs contributions respectives convergent en un seul rapport par sujet, tout en tenant compte des discussions durant la présente réunion. L'objectif de cet exercice est d'avoir tous les rapports finalisés jusqu'à l'assemblée plénière de l'APEM qui se réunira en Jordanie l'année prochaine.

M. **CONVERT** a ensuite été prié de prendre la parole. Il a commencé par remercier les co-rapporteurs pour avoir si bien reproduit l'état des lieux sur le PSM. Il a ajouté que l'objectif du PSM était de créer un réseau électrique dans la région EuroMed qui permettrait de procéder à l'échange d'énergie propre. Afin d'y arriver, le projet est développé en collaboration étroite avec tous les acteurs intéressés de la région EuroMed. Le PSM a deux piliers : l'établissement d'un cadre réglementaire et la réalisation de projets. 150 projets ont déjà été déposés dans le cadre de l'appel d'offres en cours, et une liste prioritaire des projets les plus prometteurs est actuellement en train d'être établie. Ces projets pilotes seront passés au crible, de concert avec les institutions financières internationales, dans le but de les lancer en 2010. L'expérience recueillie à partir de ces projets sera importante pour le développement du PSM et pour l'obtention du soutien financier du secteur privé.

Pendant la discussion, les délégués suivants ont posé des questions ou fait des observations :

Mme **MERGEN** (Luxembourg) a demandé à M. **COSTA** s'il pouvait donner un complément d'information sur les réserves formulées par la Commission européenne au sujet des aspects financiers relatifs à l'*Union pour la Méditerranée*. M. **COSTA** a répondu que cette information a été donnée dans une réunion à laquelle il n'avait pas participé en personne.

M. **STEENBLOCK** (Allemagne) a demandé si on réfléchissait à une réduction générale de la consommation d'énergie dans le cadre du PSM. M. **CONVERT** a répondu que c'était effectivement un point important, mais que d'autres initiatives se penchaient sur cette question et que le PSM pourra tableur sur ces travaux. Dans ce contexte, il a également mentionné que la climatisation solaire était une technologie très intéressante qui a un futur prometteur. Le **Président**

a mentionné que l'aéroport de Malte était autosuffisant du point de vue de la consommation d'énergie parce qu'on y appliquait la technique de l'utilisation de l'énergie solaire pour produire du froid et il a promis d'envoyer des documents d'information aux membres de la Commission ad hoc.

7. La situation dans la vallée du Jourdain

En sa qualité de co-rapporteur, le **Président** a informé les délégués que le rapport soumis n'avait pas été commissionné pendant la dernière réunion de la Commission ad hoc à Vienne, mais que le Bureau élargi avait demandé l'établissement de ce rapport pendant sa réunion à Amman au mois de juillet de cette année. Le rapport fait partie intégrante d'un processus qui devra déboucher, pour la vallée du Jourdain, sur l'octroi du statut de *Site du patrimoine mondial* par l'*Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)*.

M. **SCHENNACH** (Autriche) a ensuite expliqué qu'il avait rédigé un premier projet de rapport qu'il avait envoyé à son co-rapporteur M. **BOUHRIZI** (Tunisie) pour commentaires. Ces commentaires ont ensuite été incorporés dans la version actuelle du rapport.

Le **Président** a présenté le rapport en commençant par dire que le terme de « désastre » dans l'intitulé avait été choisi à dessein afin de décrire la situation dans la vallée du Jourdain. Au début, le rapport brosse la toile de fond en présentant la situation géographique de la vallée, les sources principales du Jourdain et le parcours qu'il décrit à travers les pays de la région. Ensuite, le rapport analyse les problèmes existants, dont l'appauvrissement des aquifères et des autres ressources hydriques, la forte pollution et la dégradation des affluents. Puis le rapport se penche sur l'histoire du conflit entre Palestiniens et Israéliens en relevant à quel point ce conflit affecte la vallée du Jourdain et l'approvisionnement en eau de la région. Aussi bien les *Accords d'Oslo* que la clôture de sécurité érigée par Israël ont une incidence extrêmement problématique sur la situation d'ensemble. Finalement, le rapport étudie des solutions possibles comme les usines de dessalement, les installations hydro-solaires de production d'eau et d'énergie ainsi que la construction d'un canal entre la mer Morte et la mer Rouge et il conclut que la condition sine qua non pour le règlement de la situation est un engagement soutenu et honnête de la part de toutes les parties concernées.

Pendant la discussion, les délégués suivants ont posé des questions ou fait des observations :

M. le Ministre **IRANI** a dissipé les doutes du Président qui pensait que le rapport puisse paraître trop sévère, en confirmant que la situation était vraiment très grave. Il a ensuite mentionné qu'il appréciait les efforts entrepris afin que la vallée du Jourdain soit inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'*UNESCO*. Il a déclaré qu'au vu du manque de qualité de l'eau, de l'accès insuffisant aux ressources hydriques du côté palestinien et de l'absence de stations d'épuration, la recherche d'une solution à ces problèmes devait être un objectif partagé par tous.

M. **SCHENNACH** a souligné à quel point il était important de sensibiliser l'opinion publique et il a raconté l'exemple des maires de Jordanie, des Territoires palestiniens et d'Israël qui, un jour, ont nagé ensemble dans le Jourdain. Ensuite il a signalé que l'industrie de la région constituait un problème majeur du fait que l'exploitation des ressources naturelles demandait beaucoup d'eau. Finalement, il a dit qu'il ajouterait le sujet de la biodiversité à ce rapport.

8. Gestion de l'eau

Sous ce point de l'ordre du jour, M. **DEL PICCHIA** (France) a présenté ses vues sur les questions de la gestion de l'eau dans la région méditerranéenne. Il a commencé en disant que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord étaient la région marquée par la plus forte pénurie hydraulique du monde entier et que l'urbanisation et la croissance de la population ainsi que le recours fréquent à l'irrigation dans l'agriculture ne faisaient qu'accroître le problème. Il a ensuite analysé les défis qui

existent aussi bien du côté de la demande que du côté de l'offre, et il a fait des propositions relatives à une amélioration possible de la situation :

- en accordant une importance égale à l'offre et à la demande ;
- en impliquant les usagers p.ex. par le biais d'associations d'usagers ;
- en introduisant une structure réaliste des tarifs qui rendrait viable le développement des infrastructures ;
- en coopérant au niveau régional et international, p.ex. dans le cadre de l'*Union pour la Méditerranée* ; et
- en recherchant des solutions technologiques adéquates au niveau régional et international.

Le deuxième co-rapporteur, M. **BENTOUMI** (Algérie), a ensuite présenté ses considérations sur le sujet en analysant les liens qui existent entre la gestion de l'eau et la politique, l'économie, la société, l'agriculture, l'environnement, la santé publique, la technologie et la gestion des ressources. Au texte de sa présentation, il a joint à titre d'exemple un résumé de la politique algérienne de gestion des ressources hydriques. Grâce à son analyse, il est arrivé à un ensemble de recommandations générales regroupées sous les quatre intitulés principaux suivants :

- réformes institutionnelles et administratives ;
- aspects économiques, mise en place et entretien des installations ;
- gestion intégrée de l'eau ; et
- formation, recherche et développement.

Dans sa conclusion, M. **BENTOUMI** a dit qu'un grand effort commun était nécessaire afin de surmonter cette crise qu'il fallait absolument maîtriser afin d'assurer la sûreté et la sécurité des populations dans la région et de garantir l'avenir des générations futures.

Pendant la discussion, les délégués suivants ont posé des questions ou fait des observations :

M. **NARJISSE** (Maroc) a soutenu la nécessité d'intervenir du côté de la demande, tout en faisant valoir qu'il fallait mettre les bouchées doubles pour développer les technologies adéquates et pour bien gérer les ressources. Il a également souligné qu'un effort soutenu était nécessaire en matière de renforcement des capacités puisqu'il y avait un manque évident de travailleurs qualifiés. D'autre part, il pense qu'il serait très utile d'inclure une liste d'histoires à succès dans le rapport. Finalement, M. **NARJISSE** a dit que des investissements substantiels étaient nécessaires dans des pays comme le Maroc afin p.ex. de connecter tous les ménages à des stations d'épuration des eaux usées ; à ces fins, des moyens financiers suffisants sont requis.

M. **STEENBLOCK** (Allemagne) a mentionné le conflit sérieux causé par l'agriculture qui ne consomme pas seulement de grandes quantités d'eau, mais qui pollue, voire empoisonne parfois l'eau. Il a donc demandé un signal politique fort et des efforts soutenus dans le domaine de la recherche et du développement et il a souligné l'importance de la coopération entre les pays.

M. **COSTA** (Italie) a mentionné qu'il y avait beaucoup de lois et de règlements relatifs à la consommation d'énergie, mais pratiquement aucune norme concernant la consommation d'eau. L'adoption de telles règles et normes serait urgent. Il a suggéré qu'il serait important de former les agriculteurs, p.ex. en ce qui concerne l'usage de pesticides.

M. **DEL PICCHIA** a salué l'idée de l'incorporation d'une liste d'histoires à succès dans le rapport. Il a également mentionné qu'il était très important de choisir les cultures les plus appropriées puisque leurs besoins en eau peuvent varier sensiblement. Ensuite il a présenté l'exemple français d'une loi sur les restrictions d'eau pour laver les voitures, loi dont le respect est strictement contrôlé. Finalement, il a souligné l'importance de centres de recherche intégrés dans les universités des différents États membres de l'APEM.

M. **BENTOUMI** a mentionné que les eaux souterraines étaient utilisées de façon excessive et souvent de manière illégale dans la région, alors que ces ressources appartenaient à l'humanité entière et ne devraient être utilisées qu'en cas de besoin pressant. Il a mentionné ensuite qu'il y avait un lien entre la pénurie hydrique et le terrorisme et il a souligné que la bonne gestion de l'eau était dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

Le **Président** a mentionné le fait que l'eau était la source de la vie et que personne ne serait présent aujourd'hui sans elle. M. le Ministre **IRANI** a ensuite remercié tout le monde pour les contributions et rapports très professionnels et intéressants et il a dit qu'il attendait avec intérêt la réunion qui aura lieu en Jordanie l'année prochaine, ce qui permettra de poursuivre les délibérations. Le **Président** a clos la réunion en remerciant tous les membres et observateurs de la Commission ad hoc pour l'énergie, l'environnement et l'eau de leur participation et de leurs contributions précieuses.

9. Date et lieu de la prochaine réunion

En marge de l'assemblée plénière de l'APEM, une réunion aura lieu en Jordanie en mars 2010.

13 octobre 2009

L'ensemble de la journée a été consacré à la visite du Pôle de compétence éco-énergie (*Eco Energy Cluster*) de Haute-Autriche.

Visite de la station d'épuration des eaux usées de Linz AG

Les participants ont bénéficié d'une présentation et d'une visite guidée des installations. Toutes les eaux usées de Linz ainsi que celles de 39 communes (représentant une zone de 900 km²) sont traitées dans la station d'Aspen. Les effluents industriels représentent à peu près 40 pour cent du volume total.

Visite de la société Fronius

Fronius produit des convertisseurs d'énergie et est reconnu comme leader technologique dans trois secteurs :

- en ce qui concerne le chargement des batteries, *Fronius* est une entreprise phare dans les technologies peu voraces en énergie et peu coûteuses
- dans le domaine des techniques de soudage, *Fronius* est un partenaire compétent de l'industrie automobile internationale et d'autres industries de transformation des métaux où la qualité joue un rôle primordial
- son savoir-faire supérieur assure à *Fronius* une place de premier ordre dans le domaine des installations photovoltaïques pour lesquelles la société produit des composants d'électronique solaire de grande qualité.

Visite des sociétés XOLAR/SUN MASTER

XOLAR est spécialisé dans l'installation de capteurs solaires thermiques sur les toits de maisons individuelles, d'entreprises et d'installations de production industrielle.

SUN MASTER doit sa réputation internationale à la production de capteurs solaires thermiques de qualité supérieure.

Les deux sociétés sont situées dans un nouveau bâtiment qui offre d'excellentes conditions de production. Cette usine est la première installation industrielle en Europe qui est complètement indépendante des sources d'énergie fossile.

Visite de l'atelier *Tostmann Trachten*

Tostmann Trachten est un producteur connu de costumes autrichiens traditionnels. 95 pour cent des matières nécessaires à la fabrication des costumes sont d'origine autrichienne. Les participants ont pu visiter les ateliers de production et s'entretenir avec la propriétaire Mme Tostmann.